|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| tete communiqué VDR | | | | |
| **Service de presse**  Ville de Rennes/Rennes Métropole  Tél. 02 23 62 22 34 | Lundi 4 mai 2015 | |
| Installation de la mission PasteurUne école et un "hôtel à projets" en devenir*> Lundi 4 mai 2015*   La mission Pasteur, chargée d'élaborer le projet du futur équipement Pasteur, a pris ses fonctions ce lundi 4 mai 2015. Animée par la société publique locale d’aménagement Territoires Publics, composée de représentants de la Ville de Rennes et de partenaires aux profils variés du monde de la culture, de la recherche, de l'art, des Universités, de la santé ou encore de l'innovation numérique, la mission Pasteur formulera différentes hypothèses pour déterminer les usages futurs du bâtiment qui accueillera aussi une école et le Centre info école actuellement hébergé dans les locaux de l'école primaire Liberté.  *"Il s’agit d’expérimenter un nouveau type d’équipement public qui ne soit pas dédié à une seule fonction mais organise la transversalité et le croisement*, a déclaré Nathalie Appéré lors de l'installation de la mission Pasteur. *Ce qui est attendu, ce n’est pas de figer les choses, mais se poser les bonnes questions : quel type de nouveau lieu peut-on dessiner ? Comment en faire un lieu évolutif répondant à des besoins exprimés par d’autres structures, permettant un travail nouveau ?"*. Définir les usages du futur "hôtel à projets" Pasteur Le travail de la mission Pasteur se développera autour de deux axes nécessairement complémentaires :  > d'une part l'installation d'une école maternelle au rez-de-chaussée du bâtiment, occupé jusqu'en 2018 par le centre de soins dentaires. L'école, qui pourrait ouvrir à la rentrée 2019, comptera huit classes, des locaux de restauration scolaire et s'articulera autour des patios réaménagés en cours de récréation.  > Le reste du bâtiment, identifié comme "tiers lieu", aura vocation à répondre à des usages éphémères. Il devra donc être imaginé et structuré de manière à s'adapter à toutes sortes de projets qui s'y installeront temporairement. Les champs des activités ne seront pas limités à un seul domaine et pourront relever, par exemple, de l’art, de la science, de l’économie, de l’action sociale, du sport ou de la santé, et dans toute la mesure du possible croiser plusieurs disciplines dans une démarche innovante.  Les personnes développant un projet à Pasteur utiliseront le lieu :  > faute de lieu adapté dans leur propre établissement,  > dans la mesure où, le projet étant co-construit par plusieurs personnes/entités, Pasteur est identifié comme un lieu « neutre », favorable à cette collaboration équilibrée,  > pendant le temps nécessaire à l'émergence du projet, en acceptant que d’autres usages aient lieu simultanément et le cas échéant en profitant de cette présence simultanée d’utilisateurs divers.  Cette mission « amont » est prévue pour durer jusqu’en décembre 2015. Elle sera prolongée par une mission de réalisation d’ouvrage qui devrait être soumise à la délibération du conseil municipal en octobre prochain. Territoires publics, assistant à maîtrise d'ouvrage Territoires publics, Société publique locale d'aménagement, est chargé d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), qui prévoit l'animation de la mission Pasteur, mais aussi la prise en charge de l'accueil d'activités et de manifestations dans le bâtiment, ainsi que le diagnostic technique visant à répertorier l'ensemble des travaux à conduire, qu'ils soient nécessaires pour éviter la détérioration du bâti ou qu'ils procèdent des usages futurs qui y seront envisagés.  Une enveloppe de 10 millions d'euros sera investie par la Ville de Rennes dans le programme de travaux pour le bâtiment Pasteur. Composition de la mission Pasteur La mission Pasteur réunit  > des élus de la Ville de Rennes : Nathalie Appéré, Maire de Rennes, Sébastien Sémeril, premier adjoint à la Maire délégué à l'urbanisme et au développement durable, Sylvie Robert, adjointe à la Maire déléguée à la communication, Benoît Careil, adjoint à la Maire délégué à la culture, Cyrille Morel, conseiller municipal délégué à la sécurité des événements et Catherine Debroise, conseillère municipale déléguée aux quartiers Francisco-Ferrer / Landry / Poterie / Thabor Saint-Hélier ;  > des personnalités s'étant déjà exprimées sur le devenir du bâtiment Pasteur et/ou ayant eu l'occasion d'en faire usage : Eric Lacascade, directeur de l'école du TNB, Odile Lemée-Le Borgne, directrice adjointe de l'École européenne d'art de Bretagne (Eesab), Patricia Loncle-Moriceau, enseignante-chercheuse à l'École des hautes études en santé publique (EHESP), Nathalie Boulouch, responsable du Master Magemi (gestion et mise en valeur des œuvres d'art, des objets ethnographiques et techniques) à l'Université Rennes 2, Marie-Aude Lefeuvre, directrice du service culturel de l'Université de Rennes 1, Jean-François Roullin, directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Bretagne (Ensab), Jacques Rolland, représentant de l'association Rennes en sciences, Alain Surrans, directeur de l'Opéra de Rennes, Michel Cabaret, directeur de l'Espace des sciences, Roland Thomas, directeur des Champs Libres, Stanislas Hintzy, directeur de la French Tech Rennes, et Anne Dary, directrice du musée des Beaux-arts ;  > les services de la Ville et de la Métropole ;  > la société publique locale d'aménagement Territoires publics. | |